

Actualités CoronaVirus : COVID-19 / 37-41



Actualités CoronaVirus : COVID-19 / 37-41

Infection à coronavirus

Préambule

Chère consœur, cher confrère,

Dans le cadre de l'épidémie à coronavirus (COVID-19), vous trouverez ci-joint un point de situation émanant de l'ARS Centre Val-de-Loire.

La situation étant très évolutive, vous serez tenus régulièrement informés des évolutions de la stratégie de réponse du système de santé.

D'après l'ARS, la participation de la médecine de ville et des soins ambulatoires est prévue par le guide (lien en fin de document) à la phase épidémique.

Quel que soit votre exercice, nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide, intéressant dans le contexte actuel.

Malgré le dispositif en place pour prendre en charge les cas suspects, les professionnels de santé de médecine de ville peuvent être déjà confrontés à cette prise en charge et doivent disposer des moyens de protection adéquats.

L'Ordre des Infirmiers 37-41 a écrit à l'ARS pour que les infirmiers libéraux puissent également être destinataires de ces moyens de protections quand cela sera utile et notamment si le contexte épidémique se confirme.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance concernant cette situation.

Bien confraternellement

Laurent SALSAC

Président du Conseil de l'Ordre des infirmiers

Indre-et-Loire et Loir-et-Cher

COVID-19 - Point de situation 28/02/2020

Le 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été informée de plusieurs cas de pneumonies de cause inconnue dans la ville de Wuhan en Chine.

Le virus, jusqu'ici inconnu, est un coronavirus. Il a été dénommé SARS-CoV2 et la maladie qu'il provoque Covid-19.

Au 24 février (source ECDC), il y avait 79360 cas déclarés avec 2618 décès. La majorité de ces cas (99,7 %) ont été recensés en Asie, 247 cas et 3 décès ont été dénombrés dans le reste du monde dont 132 cas en Italie. Depuis le 24 janvier 2020, en France, 12 cas d'infection par le coronavirus (COVID-19) ont été notifiés en France. Parmi ces 12 cas, au 24 février, 11 patients sont guéris et 1 patient âgé de 80 ans, touriste chinois, est décédé le 14 février. **Aucun cas n'a été confirmé en Région Centre Val-de-Loire.**

Le Covid-19 ou SARS-CoV2 (nouvelle appellation du 2019-nCoV) est similaire aux autres coronavirus humains. Il est responsable de pathologies infectieuses respiratoires accompagnées de fièvre, toux, asthénie et myalgies. Les formes graves sont responsables de dyspnée pouvant aller jusqu'à une détresse respiratoire. Son origine est probablement animale, la transmission interhumaine est avérée. **La contamination se fait essentiellement lors de contacts étroits après l'inhalation de gouttelettes infectieuses émises lors d'éternuements, de toux ou au**

cours d'une conversation rapprochée.

Les coronavirus survivent jusqu'à trois heures sur des surfaces inertes sèches. En milieu humide, ces virus peuvent survivre jusqu'à six jours. La période d'incubation est en moyenne de cinq et sept jours avec des extrêmes allant de deux à quatorze jours.

La stratégie actuelle de la France est de limiter la propagation du virus sur le territoire, en assurant la recherche active et la prise en charge précoce des cas et de leurs contacts, en particulier pour les voyageurs à leur arrivée sur le territoire national.

Dans ce cadre, toute personne ayant séjourné dans une zone à risque dans les 14 jours doit bénéficier d'une prise en charge personnalisée en fonction de sa présence dans une région de forte circulation virale (zone rouge : **province du Hubei**) ou une région où la circulation virale est faible ou modérée (zone orange : **Chine continentale, Hong Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud et régions de Lombardie et de Vénétie pour l'Italie**).

Toute personne ayant séjourné en Chine **doit porter un masque chirurgical** en dehors de son domicile, restreindre ses contacts et surveiller l'apparition de symptômes (prise de température deux fois par jour) pendant une durée de 14 jours après le retour. Il est recommandé un lavage très régulier des mains et l'utilisation de SHA.

Les enfants ne doivent pas fréquenter l'école ou la crèche compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

Les personnes qui, par leur profession sont au contact de personnes fragiles bénéficient d'un arrêt de travail.

De plus, les personnes ayant séjourné **en zone rouge doivent rester isolées** à domicile et une **surveillance active** de leur état de santé est mise en place.

En cas d'apparition d'un de ces symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires, ...) ces personnes ont pour consigne de ne pas se rendre aux urgences ou chez leur médecin traitant mais de s'isoler, de conserver le masque et de contacter immédiatement le Samu-Centre 15 en indiquant le séjour en Chine dans les 14 jours précédents.

Malgré les dispositions prises pour organiser une filière de prise en charge sécurisée des patients suspects, **les professionnels de santé de médecine de ville peuvent être confrontés à cette prise en charge.**

Devant toute suspicion d'infection par COVID-19, le médecin prenant en charge un patient doit isoler le patient, se protéger (port de masque FFP2 et lavage des mains) et contacter immédiatement le Samu-Centre 15 afin de procéder à une évaluation.

Si le cas est retenu comme possible un transport par SMUR vers le CHU le plus proche est

organisé.

Le patient sera alors pris en charge en hospitalisation pour surveillance et test diagnostic

Situation en France (cliquez ici) :

Au 28/02/20, à 13h, la situation épidémiologique nationale fait état de 38 cas confirmés.

Ces cas confirmés sont rapportés dans 9 régions en métropole avec au moins un cas confirmé : Auvergne-Rhône-Alpes (11), Bourgogne-Franche-Comté (4), Bretagne (1), Grand-Est (1), Hauts de France (9), Ile-de-France (9), Nouvelle-Aquitaine (1), Occitanie (1), Pays de la Loire (1).

Deux décès ont été rapportés en France depuis le 14/02/20 chez un cas confirmé diagnostiqué fin janvier 2020, un homme de 81 ans qui était hospitalisé à Paris, et un homme de 60 ans diagnostiqué fin février 2020 et hospitalisé à Paris.

Définitions de cas

Zones d'
exposition à risque

Critères définition

Conduite à tenir

Questionnaire cas possible/confirmé

Questionnaire contact non hospitalier

Questionnaire contact hospitalier

Fiche de recommandations à donner aux personnes contacts

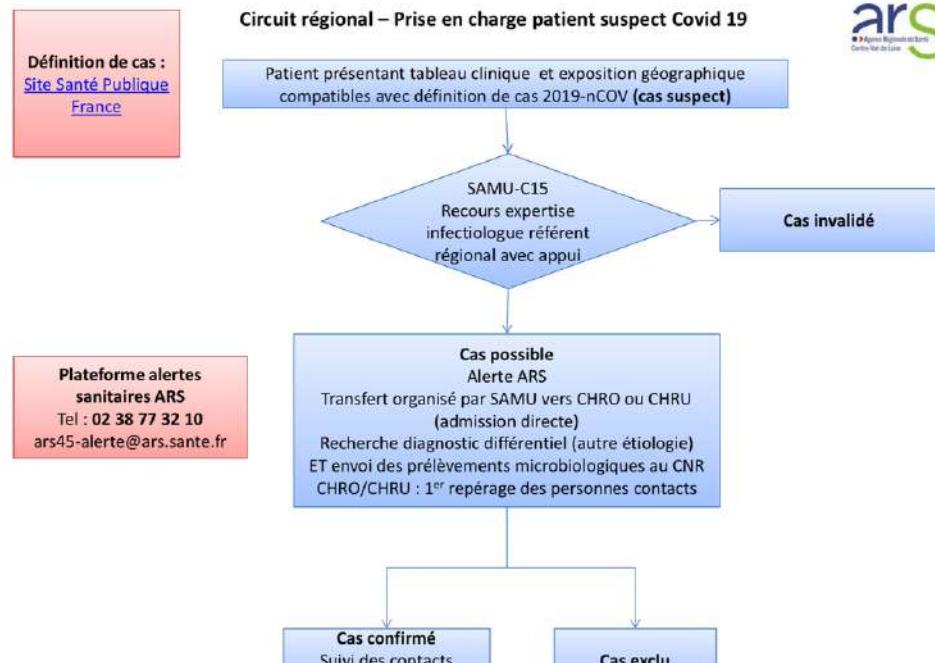
Dispositif d'accompagnement personnalisé des personnes contacts

Téléchargez le guide méthodologique "préparation au risque épidémique COVID-19"

Téléchargez le guide méthodologique « préparation au risque épidémique COVID-19 » :

Le Ministère des solidarités et de la santé met à disposition des établissements de santé, médecins de ville et des établissements médico-sociaux un guide méthodologique, afin d'accompagner les acteurs du système de santé dans leur démarche locale pour se préparer à la prise en charge de patient classé cas suspect, possible et confirmé du nouveau Coronavirus : SARS-CoV-2. https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_methodologique_covid-19-2.pdf

Circuit Régional - Prise en charge patient suspect COVID-19



Consultez le point épidémiologique actualisé sur le site de Santé publique France

Lien vers le site Santé Publique France page #CORONAVIRUS

Suivez l'actualité ARS Centre Val-de-Loire (Arrêt Maladie isolement...)

Actualités vers le site du Gouvernement (Conseils, informations...)

Coronavirus 2019 n-Cov

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :

0800 130 000 (appel gratuit)

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,
au retour de Chine, composez le 15**



Pour le public et les patients :

Un numéro vert est accessible de 9h à 19h au **0 800 130 000** et une foire aux questions est disponible sur le site du gouvernement à <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



DGS-urgent

Liste de diffusion DGS-Urgent - Service pour les professionnels de la santé

Nous profitons de ce message pour vous recommander de vous inscrire à **la liste de diffusion "DGS-urgent"**.

Celle-ci permet aux professionnels de santé de recevoir automatiquement des messages les avertissant de problèmes sanitaires urgents par exemple des épidémies de méningite ou le signalement de produits dangereux.

=> Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire en cliquant sur [ce lien](#).

Pour Protéger et Se Protéger

The graphic features the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' with the motto 'Liberté Egalité Fraternité'. To the right is the logo for 'Santé publique France' with a stylized network of colored dots. In the top right corner is a dark blue box containing the text 'COVID-19'. The central text reads 'CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES'. Below this is a red horizontal line with a red checkmark symbol. At the bottom left is a circular icon showing hands being washed with water droplets. To the right of the icon is the text 'Se laver très régulièrement les mains'.



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)

LE CDOI SUR INTERNET ! Suivez l'actualité de nos départements !!



CDOI 37-41 Facebook



CDOI 37-41 Twitter



Share

Nous publions l'actualité : formations, informations pour éviter de saturer vos boites mails.

=> Suivez les comptes!